

Page: 1/9

Date d'impression: 01.06.2015 Numéro de version 1 Révision: 01.06.2015

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
- · Nom du produit: ISO-FILL
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
- · Secteur d'utilisation

SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés / public général / consommateurs

SU19 Bâtiment et travaux de construction

· Emploi de la substance / de la préparation

Chimie de construction

Matériel d'étanchéité polyuréthane

- · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur:

IKO Europe nv

d'Herbouvillekaai 80

B-2020 Antwerpen

Belgium

Tel.: 00800 32 04 32

E-mail: bert.berge@iko.eu

- · Service chargé des renseignements: Centre Antipoisons
- · 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Antigif Centrum België/Centre Antipoisons: +32 (0)70 245245

Centre Antipoisons France: +33 (3) 883 737 37

Schweizerische Toxikologisches Informationszentrum: +41 (1) 251 51 51

SECTION 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Flam. Aerosol 1	H222-H229	Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
Resp. Sens. 1	H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
Carc. 2	H351	Susceptible de provoquer le cancer.
STOT RE 2	H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Acute Tox. 4	H332	Nocif par inhalation.
Skin Irrit. 2	H315	Provoque une irritation cutanée.
Eye Irrit. 2	H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
Skin Sens. 1	H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
STOT SE 3	H335	Peut irriter les voies respiratoires.
Lact.	H362	Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.
Aquatic Chronic 4	H413	Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

- · Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE Néant.
- · Principaux dangers:

Xn Nocif

F+ Extrêmement inflammable

- · Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:
- R 12 Extrêmement inflammable.
- R 36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
- R 40 Effet cancérogène suspecté preuves insuffisantes.
- R 42/43 Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.
- R 48/20 Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.



Page : 2/9

Date d'impression : 01.06.2015 Numéro de version 1 Révision: 01.06.2015

Nom du produit: ISO-FILL

(suite de la page 1)

R 53 Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Risque possible pour les bébés nourris au lait maternel. R 64

Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique.

Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne

pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Ne pas percer ou

brûler même après usage.

Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Conserver à

l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.

Système de classification:

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

· 2.2 Éléments d'étiquetage

- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- · Pictogrammes de danger







GHS02

GHS07

· Mention d'avertissement Danger

· Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

diisocyanate de diphénylméthane, isomères et homologues

· Mentions de danger

H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H332 Nocif par inhalation.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

H362 Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

· Conseils de prudence

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P263 Éviter tout contact avec la substance au cours de la grossesse/pendant l'allaitement.

P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection

des yeux/du visage.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent

être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/ nationale/internationale.

· Indications complémentaires:

Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique.

Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage.

(suite page 3)



Page: 3/9

Date d'impression : 01.06.2015 Numéro de version 1 Révision: 01.06.2015

Nom du produit: ISO-FILL

(suite de la page 2)

Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

- · 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges
- · Description: Mélange: composé des substances indiquées ci-après.

Composants dangereux:		
CAS: 9016-87-9	diisocyanate de diphénylméthane, isomères et homologues Xn R20-40-48/20; Xn R42/43; Xi R36/37/38 Carc. Cat. 3 Resp. Sens. 1, H334; Carc. 2, H351; STOT RE 2, H373	25-50%
	Acute Tox. 4, H332; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317; STOT SE 3, H335	
CAS: 13674-84-5	tris(2-chlorisopropyl)-phosphate R52/53	10-<25%
	Aquatic Chronic 3, H412	
CAS: 74-98-6 EINECS: 200-827-9	propane F+ R12	5-<10%
Reg.nr.: 01-2119486944-21	Flam. Gas 1, H220 Press. Gas, H280	
CAS: 106-97-8 EINECS: 203-448-7	butane F+ R12	5-<10%
Reg.nr.: 01-2119474691-32	Flam. Gas 1, H220 Press. Gas, H280	
CAS: 75-28-5 EINECS: 200-857-2	isobutane F+ R12	5-<10%
Reg.nr.: 01-2119485395-27	Flam. Gas 1, H220 Press. Gas, H280	
CAS: 115-10-6 EINECS: 204-065-8	oxyde de diméthyle F+ R12	3-5%
Reg.nr.: 01-2119472128-37	Flam. Gas 1, H220 Press. Gas, H280	

[·] Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

SECTION 4: Premiers secours

- · 4.1 Description des premiers secours
- · Après inhalation:

Donner de l'air frais. Assistance respiratoire si nécessaire. Tenir le malade au chaud. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

- · Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- · Après contact avec les veux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin

- · Après ingestion: Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.
- · 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.



Page: 4/9

Date d'impression : 01.06.2015 Numéro de version 1 Révision: 01.06.2015

Nom du produit: ISO-FILL

(suite de la page 3)

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- · 5.1 Moyens d'extinction
- · Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

- · Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit
- · 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Peut former des mélanges explosifs gaz-air.

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

- · 5.3 Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité:

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Porter un vêtement de protection totale.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Veiller à une aération suffisante.

· 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

· 6.4 Référence à d'autres sections

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution.

· Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

Récipient sous pression: A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C (par exemple, aux lampes à incandescence). Ne pas percer ou brûler, même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.

- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Respecter les prescriptions légales pour le stockage des emballages sous pression.

Stocker dans un endroit frais.

Le stockage à des températures comprises entre 0 °C et 35 °C.

- · Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
- · Autres indications sur les conditions de stockage:

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

Protéger contre le gel.

Ne pas fermer les emballages de telle sorte qu'ils soient hermétiques aux gaz.

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

(suite page 5)



Page: 5/9

Date d'impression : 01.06.2015 Numéro de version 1 Révision: 01.06.2015

Nom du produit: ISO-FILL

Fermer à clé et interdire l'accès aux enfants.

(suite de la page 4)

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.
- · 8.1 Paramètres de contrôle

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

106-97-8 butane

VME Valeur à long terme: 1900 mg/m³, 800 ppm

115-10-6 oxyde de diméthyle

VME Valeur à long terme: 1920 mg/m³, 1000 ppm

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · 8.2 Contrôles de l'exposition
- · Equipement de protection individuel:
- · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

· Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Protection des mains:



Gants de protection

· Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Gants en PVC ou PE

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des veux:



Lunettes de protection hermétiques

· Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Aspect:

Forme: Gaz dissous sous pression

Couleur: Jaune clair
• Odeur: Caractéristique

(suite page 6)



Page: 6/9

Date d'impression : 01.06.2015 Numéro de version 1 Révision: 01.06.2015

Nom du produit: ISO-FILL

(suite de la page 5)

· valeur du pH: Non déterminé.

· Changement d'état

Point d'ébullition: Non applicable, s'agissant d'un aérosol.

· Point d'éclair < 0 °C · Température d'inflammation: 235 °C

· Auto-inflammation: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

• Danger d'explosion: Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air

peuvent se former.

· Limites d'explosion:

Inférieure: 1,5 Vol % *Supérieure:* 11,0 Vol %

• *Pression de vapeur à 20 °C:* 0,1 hPa

• *Densité à 20 °C:* 1,3 g/cm³

· Solubilité dans/miscibilité avec

l'eau: Insoluble

· Viscosité:

Dynamique: Non déterminé. **Cinématique:** Non déterminé.

· Teneur en solvants:

VOC (CE) 377,0 g/l

• 9.2 Autres informations Aucune autre information disponible.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

- · 10.2 Stabilité chimique
- · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Réagit fortement au contact de l'eau.
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.6 Produits de décomposition dangereux:

En cas de hautes températures, des produits de composition peuvent se produire tel de la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone.

SECTION 11: Informations toxicologiques

- · 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
- · Toxicité aiguë:
- · Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

13674-84-5 tris(2-chlorisopropyl)-phosphate

Oral LD50 3600 mg/kg (rat)

101-68-8 diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle

Oral LD50 2200 mg/kg (souris)

- Effet primaire d'irritation:
- · de la peau: Irrite la peau et les muqueuses.
- · des yeux: Effet d'irritation.
- Sensibilisation:

Sensibilisation possible par inhalation.

Sensibilisation possible par contact avec la peau.

· Indications toxicologiques complémentaires:

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:

Nocif

(suite page 7)



Page: 7/9

Date d'impression : 01.06.2015 Numéro de version 1 Révision: 01.06.2015

Nom du produit: ISO-FILL

Irritant

(suite de la page 6)

SECTION 12: Informations écologiques

- · 12.1 Toxicité
- · Toxicité aquatique:

85535-85-9 chlorinated paraffins, C14-17

EC50 > 1000 mg/l/48h (Daphnia)

> 1000 mg/l/72h (algae)

13674-84-5 tris(2-chlorisopropyl)-phosphate

EC50 47 mg/kg (algae)

- · 12.2 Persistance et dégradabilité Le produit n'est pas biodégradable.
- · 12.3 Potentiel de bioaccumulation Ne s'accumule pas dans les organismes.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- Autres indications écologiques:
- · Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations

2.1

- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
- · **PBT:** Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

- · Emballages non nettoyés:
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

SECTION 14: Informations relatives au transport

- · 14.1 No ONU
- · ADR, IMDG UN1950
- · 14.2 Nom d'expédition des Nations unies
- · ADR, IMDG UN 1950, AËROSOLS
- · 14.3 Classe(s) de danger pour le transport
- $\cdot ADR$



· Classe 2 5F Gaz.

· Étiquette

(suite page 8)



Page: 8/9

Date d'impression : 01.06.2015 Numéro de version 1 Révision: 01.06.2015

Nom du produit: ISO-FILL

(suite de la page 7) \cdot IMDG 2 Gaz. · Class ·Label 2.1 · 14.5 Dangers pour l'environnement: · Marine Pollutant: Non · 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Attention: Gaz. · No EMS: F-D,S-U· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Non applicable. · Indications complémentaires de transport: · Quantités limitées (LQ) 1L· Quantités exceptées (EQ) Code: E0 Non autorisé en tant que quantité exceptée · Catégorie de transport

SECTION 15: Informations réglementaires

· 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

UN1950. AÉROSOLS. 2.1

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

SECTION 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

· "Règlement type" de l'ONU:

H220 Gaz extrêmement inflammable.

H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraı̂ne des effets néfastes à long terme.

R12 Extrêmement inflammable.

R20 Nocif par inhalation.

R36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

R40 Effet cancérogène suspecté - preuves insuffisantes.

(suite page 9)



Page: 9/9

Date d'impression: 01.06.2015 Numéro de version 1 Révision: 01.06.2015

Nom du produit: ISO-FILL

(suite de la page 8)

R42/43 Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.

R48/20 Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.

R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

· Contact:

Bert Bergé

e-mail: bert.berge@iko.eu

· Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

Flam. Gas 1: Flammable gases, Hazard Category 1

Flam. Aerosol 1: Flammable aerosols, Hazard Category 1

Press. Gas: Gases under pressure: Compressed gas

Acute Tox. 4: Acute toxicity, Hazard Category 4

Skin Irrit. 2: Skin corrosion/irritation, Hazard Category 2

Eye Irrit. 2: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 2

Resp. Sens. 1: Sensitisation - Respirat., Hazard Category 1

Skin Sens. 1: Sensitisation - Skin, Hazard Category I

Carc. 2: Carcinogenicity, Hazard Category 2

Lact.: Reproductive toxicity, Additional category, Effects on or via lactation

STOT SE 3: Specific target organ toxicity - Single exposure, Hazard Category 3 STOT RE 2: Specific target organ toxicity - Repeated exposure, Hazard Category 2

Aquatic Chronic 3: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 3

Aquatic Chronic 4: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 4